



# Santé mentale des étudiants : état des lieux, tabous, solutions d'accompagnement, prévention

Communiqué de presse  
Dijon, le 17 novembre 2021



Plusieurs enquêtes montrent que les étudiants sont particulièrement touchés par les problématiques de mal-être. Face à ce constat, quelles sont les solutions mises en place par les pouvoirs publics, les universités ou les mutuelles, pour prévenir et prendre en charge les souffrances psychologiques des étudiants ? Pour y répondre, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté organise une conférence consacrée à la santé mentale des étudiants le mardi 23 novembre de 18h à 19h30, à l'Université de Bourgogne et en ligne.

**PLACE DE LA SANTÉ**  
Les débats  
Participons au débat social

Santé mentale des étudiants : état des lieux, tabous, solutions d'accompagnements, prévention

- mardi 23 novembre ▪ 18h à 19h30
- Université de Bourgogne - Amphithéâtre Guitton et en ligne

Nombre de places limité, inscription obligatoire : <https://bit.ly/3bRNzBQ>  
Contact ▪ tél. 06 87 70 74 81 ▪ mail : [cindy.pezzin@bfc.mutualite.fr](mailto:cindy.pezzin@bfc.mutualite.fr)

www.bfc.fr #PlaceDeLaSanté placedelesante.mutualite.fr

## Des constats alarmants

Selon l'enquête Ipsos réalisée en janvier 2021, 32 % des 18-24 ans ont un trouble de santé mentale, soit 11 points de plus par rapport à l'ensemble de la population. L'institut fait également état d'autres constats alarmants de la détérioration de la santé mentale des jeunes :

- 40 % des jeunes de moins de 25 ans rapportent un trouble anxieux généralisé (+ 9 points par rapport à l'ensemble des Français) ;
- Un peu plus d'un jeune sur 5 de moins de 25 ans rapporte des symptômes de troubles dépressifs modérément sévères ou sévères (21 %) ;
- Presque 3 jeunes sur 10 ont pensé qu'il vaudrait mieux qu'ils soient morts ou ont songé à se blesser.

## Quelles solutions ?

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté propose une conférence sur cet enjeu de santé publique le mardi 23 novembre, de 18h à 19h30, sur le campus de l'Université de Bourgogne (amphithéâtre Guitton, 1<sup>er</sup> étage de l'extension « Droit ») et en ligne. Pour s'inscrire, [rendez-vous sur ce formulaire](#).

Il s'agira de faire un état des lieux du bien-être et de la santé mentale des étudiants, de faire le point sur les solutions d'aide proposées et de s'interroger sur la prévention et le repérage des souffrances psychologiques.

A cette occasion, seront réunis :

- **Stéphane Doussot** : psychologue et psychanalyste à Dijon ; psychologue au Service de Santé Universitaire de l'Université de Bourgogne ; psychologue au CHU de Dijon.
- **Maria-Laura Fidon** : déléguée départementale MGEN ; chargée de mission régionale Prévention.
- **Karen Fiorentino** : vice-présidente de la commission pour la Formation et la Vie Universitaire à l'Université de Bourgogne ; co-animatrice du Copil Santé mentale étudiante.
- **Maxence Rouillat** : étudiant en 5<sup>ème</sup> année de médecine ; vice-doyen Étudiant - UFR des Sciences de Santé ; animateur de la cellule bien-être au Service de Santé Universitaire.

## Contact presse

- Sabrina Joly, responsable des affaires publiques, tél. 06 80 58 87 76, [sabrina.joly@bfc.mutualite.fr](mailto:sabrina.joly@bfc.mutualite.fr)



## A propos de la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté

La Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. En Bourgogne-Franche-Comté, elle est le porte-parole des structures mutualistes dans toute leur diversité : les mutuelles santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi les gestionnaires de 276 services de soins ou d'accompagnement tournés vers la petite enfance, les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des services de soutien à domicile...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec son réseau de services de soins et d'accompagnement mutualistes en Bourgogne-Franche-Comté, la Mutualité Française joue un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elle est aussi le 1<sup>er</sup> acteur privé de prévention santé avec plus de 1 000 actions déployées chaque année au profit de près de 20 000 bourguignons-francs-comtois. A ce titre, elle défend un système de santé solidaire auprès des pouvoirs publics locaux et instances régionales de santé.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Présidées par des militants mutualistes élus, elles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

